



## MON ACTU ENGAGEE – n°53 – ETE 2020

*Chaque mois, l'info essentielle pour les membres*

A Amnesty, le mois de juillet succède habituellement à une saison militante particulièrement dense, couplée à une vie associative intense. Cette année, la pause estivale aura un goût très particulier en raison de la crise sanitaire mondiale que nous traversons depuis six mois et qui impacte notre manière d'agir en faveur des droits humains.

Parce que cette crise est loin d'être derrière nous, il nous faut plus que jamais continuer à nous réinventer et à innover afin de faire entendre haut et fort notre voix. Pour exprimer notre indignation face à la condamnation de nos collègues et amis d'Amnesty Turquie. Pour demander la libération des militants pacifiques du Hirak. Pour interpeller les autorités au regard des résultats de l'enquête publiée dans notre magazine La Chronique concernant le marché de l'armement.

Continuons d'être mobilisés pour les droits humains, tout en prenant soin de nous. Bel été à toutes et à tous !

<https://www.amnesty.fr/inscription/militant>

### • **AGIR POUR CHANGER LE MONDE**

#### Enquête « Armes, la France terre d'accueil » du magazine La Chronique



Le 2 juillet dernier, nous avons publié une enquête dans La Chronique qui souligne une nouvelle fois l'opacité qui règne autour des ventes d'armes françaises. La France est le troisième exportateur mondial d'armes et n'a jamais cessé de fournir les forces armées saoudienne et émiratie engagées dans le conflit au Yémen, en violation flagrante de ses engagements internationaux, tels que le Traité sur le commerce des armes. Mais elle va encore plus loin... Notre enquête détaille la manière dont la France a favorisé et soutenu financièrement comme politiquement l'implantation sur notre territoire d'un campus destiné à former des militaires saoudiens. Non seulement la France exporte en toute impunité des armes à l'Arabie

Saoudite mais elle autorise également la formation de ses militaires en France à l'utilisation de ces armes sans garantie qu'elles ne soient utilisées contre les civils. Pour tout savoir sur cette nouvelle affaire d'État :

[www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/revelations-en-france-un-centre-de-formation-pour-des-soldats-saoudiens](http://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/revelations-en-france-un-centre-de-formation-pour-des-soldats-saoudiens)



## Pétition en faveur des militants du Hirak



Les autorités algériennes mènent une campagne implacable et massive d'arrestations arbitraires contre les manifestants et militants du Hirak, incarcérés ou condamnés seulement pour avoir exercé leurs droits de s'exprimer et se réunir pacifiquement. Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, les activistes ont continué à être ciblés, et depuis le 19 juin et la reprise des manifestations, la police a arrêté au moins 500 manifestants dans 23 villes selon la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme.

Le 21 juin, au moins 69 militants, dont des figures du Hirak issues de la société civile se trouvaient toujours en détention, simplement pour avoir exprimé leurs opinions de façon pacifique. Vous pouvez signer la pétition et demander aux autorités algériennes de mettre un terme aux poursuites arbitraires contre les personnes qui militent au sein du Hirak et de libérer immédiatement et sans condition tous les militants et militantes pacifiques.

[www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/liberez-les-militants-du-hirak-en-detention-en-algerie](http://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/liberez-les-militants-du-hirak-en-detention-en-algerie)

## Martine Landry définitivement relaxée



Vous l'avez soutenue sans faille pendant son procès et nous sommes ravis de pouvoir vous annoncer que le 8 juillet, Martine Landry a été définitivement relaxée. Ce fût un coup de théâtre. A moins de 24 heures de l'audience, le Parquet s'est désisté marquant ainsi la fin des poursuites absurdes contre notre militante qui n'avait fait qu'aider deux enfants à la frontière franco-italienne. En tant que défenseure des droits

humains, Martine n'aurait jamais dû faire l'objet de poursuites. Cette décision de désistement s'imposait. Nous allons poursuivre nos actions pour assurer que « le délit de solidarité » soit supprimé une fois pour toute afin de rendre impossible les poursuites pénales à l'encontre de personnes dont les actions ne sont motivées que par un élan de fraternité. Merci de votre soutien !

[www.amnesty.fr/actualites/rassemblement-en-soutien-a-martine-landry-vendredi](http://www.amnesty.fr/actualites/rassemblement-en-soutien-a-martine-landry-vendredi)

## Turquie : Un coup brutal infligé aux défenseurs des droits humains

Après trois ans de procès, la décision de justice concernant nos collègues et amis en Turquie est tombée. Le 3 juillet, Taner Kılıç, président d'honneur d'Amnesty Turquie a été déclaré coupable d'« appartenance à l'organisation terroriste Fethullah Gülen » et Özlem Dalkıran, İdil Eser et Günal Kurşun coupables d'« assistance à une organisation terroriste ». Une décision basée sur des allégations totalement absurdes. Taner a été condamné à six ans et trois mois d'emprisonnement. İdil, Özlem et Günal ont été condamnés à vingt-cinq mois. Seul soulagement, aucun des quatre militants ne sera incarcéré tant que la procédure d'appel sera en cours qui peut prendre des années. La décision du tribunal défie la logique et montre que ce procès qui dure depuis trois ans n'a été depuis le premier jour qu'une tentative motivée par des considérations politiques de réduire au silence les voix indépendantes. Nous resterons mobilisés fortement jusqu'à ce que la seule décision juste soit prise : l'acquittement !

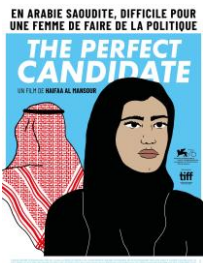


- **INFO PLAIDOYER**

## **Le veto de la honte sur la Syrie au conseil de sécurité**

Depuis la sortie en mai du rapport sur la Syrie « Nous ne sommes en sécurité nulle part », dans lequel sont analysées dix-huit attaques meurtrières perpétrées contre la population civile fin 2019 et début 2020 par les armées syriennes et/ou russes qui ont délibérément pris pour cible des hôpitaux, des centres médicaux et des écoles, Amnesty France est mobilisée pour obtenir le renouvellement de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant l'acheminement transfrontalier de l'aide humanitaire jusqu'à Idlib. Sur la base de ce rapport, nous avons mené un plaidoyer important, en complémentarité d'une campagne de mobilisation et d'action militante, pour éviter que la Russie et la Chine n'opposent leur veto au renouvellement de la résolution sur l'acheminement de l'aide transfrontalière et en soutien à l'initiative diplomatique de la France pour l'encadrement du droit de veto en cas « d'atrocités de masse ». Nous avons contacté le Ministère des affaires étrangères, le Parlement et l'ambassadeur des droits de l'Homme. En réaction au veto malheureusement opposé par la Russie et la Chine le 7 juillet dernier, nous continuons d'appeler les membres du Conseil de sécurité et en particulier la France à plus de fermeté. Plus d'un million de civils syriens sont présents dans les zones qui dépendent du point de passage humanitaire pour recevoir de l'aide. Face à la hausse du nombre de cas de COVID-19 en Syrie, cette aide est plus vitale que jamais.

- **SE RENCONTRER ET DEBATTRE**



### **The perfect candidate**

Les films sont de nouveau de sortie et Amnesty France en a profité pour soutenir une fiction réalisée par Haifa Al-Mansour, l'auteur de Wajda en 2013. Cette fois-ci, la cinéaste saoudienne a choisi de raconter l'histoire d'une femme médecin qui décide de se présenter aux élections municipales de sa ville... La sortie en salles est prévue le 12 août. Toutes les informations sont disponibles sur la page suivante de notre site internet :

<https://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/film-the-perfect-candidate>

## **Explorons de nouvelles approches !**

Le 12 juin dernier, de 13h à 14h, nous avons invité les candidats au bénévolat et curieux autour d'une « pause déj & café engagé avec Amnesty International ». Une rencontre de l'engagement virtuelle pour prendre le relais des rencontres physiques au secrétariat national. Une quinzaine de participants de tous les coins de France et de tous âges sur les 35 inscrits étaient présents. Une présentation courte à partir d'un document en ligne ([sway.office.com/IFWnZME28gY6PGJu?ref=Link&loc=play](https://sway.office.com/IFWnZME28gY6PGJu?ref=Link&loc=play)) a laissé du temps aux échanges et à une invitation à rejoindre les structures locales d'Amnesty France pour la promotion et la défense des droits humains ! L'occasion d'appuyer par exemple le développement d'une antenne jeune à La Rochelle en y invitant Siméon, l'un des nouveaux responsables désormais ! Peut-être une piste à creuser ensemble, non ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Daniel à l'adresse [drenambatz@amnesty.fr](mailto:drenambatz@amnesty.fr)

- **ETRE VISIBLE (ET AUDIBLE)**

## Reprise du « face à face »

Après une longue pause de trois mois, les équipes « face à face » d'Amnesty International reprennent leurs activités en toute sécurité. Les actus droits humains consultées régulièrement ainsi que les formations en ligne et à ciel ouvert leur ont permis d'être bien à jour pour ce redémarrage. Plus courageuses que jamais, protégées de masques et visières, gel, lingettes et tablettes, elles sont bien déterminées à parler d'Amnesty, de nos combats et à convaincre les personnes de devenir membre, nous soutenir et s'engager. Avant chaque mission, nous envoyons un mail aux structures locales concernées avec le parcours et les coordonnées si vous souhaitez échanger si besoin avec l'équipe sur place. Depuis le 16 juin, en Rhône-Alpes, Île-de-France, Nord, dans la rue, des sites privés ou en porte-à-porte, le public nous a réservé un excellent accueil. Déjà 700 nouveaux membres ! De quoi nous réjouir, et apporter bon espoir pour l'engagement local ainsi que le financement des actions d'Amnesty à moyen et long terme.

Le planning est consultable ici : [www.amnesty.fr/communiquer-lors-des-campagnes-de-collecte-dans-votre](http://www.amnesty.fr/communiquer-lors-des-campagnes-de-collecte-dans-votre)

Contacts : Arthur - 0153386503 - [abouetiez@amnesty.fr](mailto:abouetiez@amnesty.fr) / Viviane - 0153386625 - [vlorcerysekercioglu@amnesty.fr](mailto:vlorcerysekercioglu@amnesty.fr)



- **PARTAGER**

## Elections des représentants des jeunes

Cette année, l'élection des représentants des jeunes au Conseil national d'Amnesty France aura lieu entre les 14 et 25 septembre. La contribution de ces élus à notre démocratie interne est essentielle ! Elle favorise une meilleure prise en compte des besoins, souhaits et réalités des jeunes dans notre action en faveur des droits humains et du militantisme. Tous les membres d'Amnesty International France âgés de moins de 26 ans sont concernés par cette élection. Nous lancerons prochainement un appel à celles et ceux qui souhaitent être candidats !

## Faciliter votre engagement, nous y travaillons

Chaque jour, partout en France, les structures locales apportent à Amnesty un soutien inconditionnel qui se traduit par différentes formes d'engagement et qui participe à nos différents combats collectifs. Bravo et merci pour cela ! Vous êtes pourtant encore nombreux à nous questionner sur les autres possibilités d'agir avec un besoin d'être informé individuellement. Nous avons donc sollicité l'ensemble des membres et sympathisants par courriel afin de leur proposer de rejoindre la communauté « Mobilisés pour les Droits Humains » pour être informés régulièrement sur les actions et événements proposés par Amnesty France. Même si vous militez depuis des années à nos côtés, nous vous invitons à vous inscrire : [www.amnesty.fr/inscription/militant](http://www.amnesty.fr/inscription/militant)

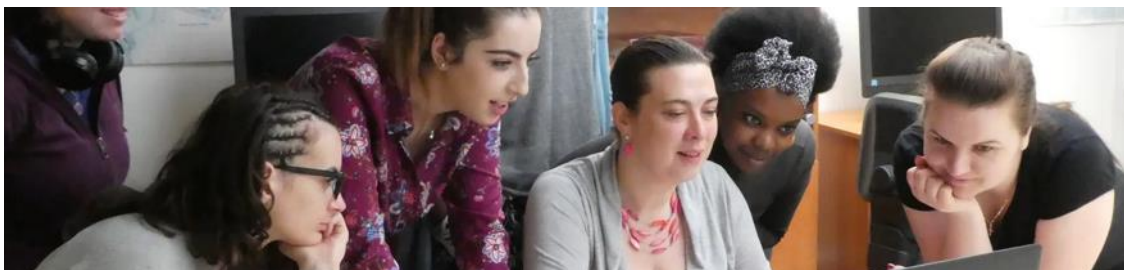
Contact : [drenambatz@amnesty.fr](mailto:drenambatz@amnesty.fr)



## L'éducation aux droits humains par les structures locales : le bilan 2019 est disponible !

Les réponses de 155 structures locales (merci à elles !) ont permis d'élaborer le bilan des activités EDH au niveau national. Lieux et thématiques d'interventions, intervenants, ressources utilisées, liens avec les relais EDH... Ce bilan permet d'une part de faire une synthèse détaillée de l'activité des structures et publics auprès desquels les militants interviennent et d'autre part de se rendre compte de l'évolution des activités EDH, en comparant avec les bilans de 2017 et 2018. On constate ainsi que les tendances se confirment entre 2018 et 2019 et que le nombre d'interventions en EDH des structures continue d'augmenter sensiblement. Une bonne nouvelle !

Le bilan est disponible sur cette page du site internet : <https://www.amnesty.fr/rapports-activite-militant>



## Police et pandémie

Pour lutter contre l'épidémie du Covid 19, plusieurs pays européens ont adopté des mesures exceptionnelles qui restreignent les libertés et les droits des individus. Dans son dernier rapport, « Policing the Pandemic », Amnesty International constate que l'application de ces mesures s'est faite parfois de manière arbitraire et en violation des droits humains. Dans la plupart des cas, elles ont ciblé des minorités ethniques ou des populations déjà stigmatisées par leur origine, leur religion ou encore leur statut socio-économique. Ainsi en France, au Royaume-Uni ou en Belgique, les quartiers les plus pauvres, où la proportion de personnes appartenant à des minorités ethniques est plus élevée, ont subi plus des contrôles que le reste de la population. En Bulgarie ou en Slovaquie, les Roms ont subi des quarantaines forcées et des stigmatisations de la part des autorités publiques. Outre les pays mentionnés, en Grèce, en Italie ou en Espagne, les interventions de la police s'accompagnaient souvent des propos racistes et d'un usage illégal de la force contre des personnes qui ne constituaient pas une menace apparente. Pour connaître plus sur le contenu de notre rapport, vous pouvez le lire ici :

[amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/5b07428e-7d4a-475f-a70b-a51cc12a66db\\_Policingthepandemic.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/5b07428e-7d4a-475f-a70b-a51cc12a66db_Policingthepandemic.pdf)

- **SE FORMER**

## Nouvelle formation en ligne : « Protection des civils dans les conflits armés »



Partout dans le monde, des guerres ont lieu et ce sont des civils qui en payent le prix fort. Des populations entières vivent sous la coupe de groupes armés. Des États échouent à protéger leurs citoyens, voire les attaquent et les oppriment eux-mêmes. Et pourtant, il existe des lois censées les protéger. Quelles sont-elles ? Que fait Amnesty International ? Que pouvez-vous faire ? Découvrez-le dans cette nouvelle formation en ligne dédiée à la protection des civils dans les conflits armés.



A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- définir ce qu'est un conflit armé
- décrire le cadre juridique autour des conflits et les principes sur lesquels il repose
- disposer d'un regard critique sur le rôle de la communauté internationale
- comprendre et expliquer le travail d'Amnesty sur la protection des civils
- découvrir les actions possibles à mener et vous investir à nos côtés sur ce sujet

Pour y accéder, rendez-vous sur notre plateforme de formation numérique : <https://amnesty.dokeos.net/>

## **Calendrier des formations à venir à Paris**

- > « Faire face aux propos toxiques » : 12 et 13 septembre
- > « Connaître Amnesty International » : 19 septembre
- > « Prendre la parole en public » : 26 et 27 septembre
- > « Mieux communiquer autour de ses activités militantes » : 3 octobre
- > « Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains » : 17 et 18 octobre

Et n'oubliez pas la possibilité de vous former en ligne, à votre rythme et quand vous le souhaitez, sur notre plateforme en ligne (<https://amnesty.dokeos.net/>).

Contact : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

## **BREVES**

### **Nouveau calendrier militant**

Le calendrier des activités militantes d'Amnesty France pour le deuxième semestre est disponible en bas de la page suivante : [www.amnesty.fr/actions-en-cours](http://www.amnesty.fr/actions-en-cours)

### **Les dates du Festisol sont connues**

L'édition 2020 se déroulera du vendredi 13 au dimanche 29 novembre (si tout va bien).

### **Vacances pour la commande de matériel**

Le catalogue en ligne de commande de matériel fait une pause. L'envoi des commandes sera ralenti fin juillet, et complètement arrêté du 10 au 27 août.

### ***Sauver le monde sans s'effondrer***

Voici une bande dessinée réalisée par la section américaine d'Amnesty et disponible en français. Son but : donner des idées afin d'aider les jeunes à éviter les difficultés les plus courantes du militantisme.

[www.amnesty.org/fr/documents/amr01/2273/2020/fr/](http://www.amnesty.org/fr/documents/amr01/2273/2020/fr/)

## Amnesty dans les médias

Plusieurs salariées d'Amnesty France ont pu porter la voix des droits humains dans les médias ces dernières semaines. Voici une petite sélection à lire et écouter pendant l'été :

> [www.rfi.fr/fr/science/20200713-coronavirus-soignants-pas-suffisamment-prot%C3%A9g%C3%A9s-amnesty-international](http://www.rfi.fr/fr/science/20200713-coronavirus-soignants-pas-suffisamment-prot%C3%A9g%C3%A9s-amnesty-international)

> [www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20200702-loi-s%C3%A9curit%C3%A9-hong-kong-etats-unis-royaume-uni-condamnent](http://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20200702-loi-s%C3%A9curit%C3%A9-hong-kong-etats-unis-royaume-uni-condamnent)

> [www.europe1.fr/international/pour-amnesty-international-la-crise-sanitaire-a-pousse-certains-pays-a-sasseoir-sur-les-droits-des-refugies-3976119](http://www.europe1.fr/international/pour-amnesty-international-la-crise-sanitaire-a-pousse-certains-pays-a-sasseoir-sur-les-droits-des-refugies-3976119)

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante,  
écrivez-nous à [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)